



COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

Même les espèces en péril se sentent à l'étroit

(Ottawa, le 7 mai 2021) Depuis maintenant plus d'un an, les Canadiens et les Canadiennes sont exhortés à rester à la maison. Parfois, cependant, la maison peut non seulement *sembler* trop petite, mais *l'être* réellement. Lors de sa dernière réunion virtuelle, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a évalué la situation de 26 espèces sauvages, dont certaines n'ont que de petits espaces pour vivre. Même si ces espèces ne sont pas toutes en déclin, un seul événement malheureux pourrait éliminer l'ensemble de leur population au Canada — les changements climatiques pourraient entraîner un tel événement.



Petite oréohélice © Robert Forsyth

Deux rares espèces de lichens ont été évaluées. Toutes les deux vivent dans des milieux spécialisés, l'une sur la côte du Pacifique et l'autre sur la côte de l'Atlantique. L'hétérodermie maritime, espèce de très petite taille, est présente sur une bande étroite de l'ouest de l'île de Vancouver ainsi que sur les îles adjacentes. Elle pousse sur de petits rameaux d'épinettes de Sitka qui se trouvent à quelques mètres du sol forestier. Comme cette espèce a besoin d'un apport en azote, elle est généralement présente sur des arbres près d'échoueries d'otaries et de perchoirs de Pygargues à tête blanche, les excréments de ces animaux fournissant ce nutriment essentiel. En Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, l'érioderme mou est présent dans quelques forêts près de la côte, où le brouillard, élément essentiel, est fréquent. Cette espèce est maintenant mieux connue grâce à l'intérêt accru de la part des naturalistes. La population canadienne d'érioderme mou est la seule population restante en Amérique du Nord et pourrait compter moins de 2 000 individus.

Des tempêtes de plus en plus violentes peuvent endommager ces lichens et leurs arbres hôtes sur les deux côtes, où existent également des menaces locales. Le COSEPAC a évalué l'hétérodermie maritime comme étant « espèce menacée », et l'érioderme mou, « espèce en voie de disparition ».

L'isolement de la petite oréohélice aux collines Cypress, à la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan, date de la période où les glaciers couvraient une grande partie du continent. La population canadienne est l'une des quatre seules populations du monde à avoir survécu sur de rares collines non englacées (les autres populations se trouvant au Montana, au Wyoming et au Dakota du Sud). Les méga-incendies alimentés par les changements climatiques pourraient toucher tous les individus de la population canadienne d'escargots d'un seul coup. Le COSEPAC a évalué la petite oréohélice comme étant « espèce en voie de disparition ».

« Les grands feux de forêt peuvent perturber et même éliminer les populations d'escargots, car ces derniers ne peuvent vraiment pas s'enfuir », a déclaré Dwayne Lepitzki, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mollusques. « Les collines Cypress ont été touchées par des incendies majeurs dans les années 1880, et l'on sait que les feux de forêt deviennent de plus en plus importants et de plus en plus fréquents dans l'Ouest canadien. Espérons que la gestion des incendies contribuera à la protection de cet escargot. »



Noctuelle d'Edwards © Nicole Kroeker

L'attrayante noctuelle d'Edwards est confinée à quelques plages balayées par le vent et petites dunes du sud de l'île de Vancouver, et est isolée des populations connues de la Californie. Grâce au travail de bénévoles dévoués, la végétation envahissante est maintenue à distance. Cependant, les changements climatiques représentent une menace car le réchauffement entraîne l'élévation du niveau de la mer et apporte des tempêtes plus fréquentes et intenses qui menacent de détruire la partie supérieure des plages et des dunes où vit l'espèce. La noctuelle d'Edwards a été évaluée comme étant « espèce en voie de disparition ».

Au moins 15 des 26 espèces sauvages évaluées par le COSEPAC sont menacées par les changements climatiques. Elles n'ont pas toutes une petite aire de répartition. Le Hibou des marais est encore largement réparti, mais les bénévoles du Recensement des oiseaux de Noël et du Relevé des oiseaux nicheurs ont signalé un déclin inquiétant des effectifs.

« À l'échelle du continent, les observateurs amateurs (science citoyenne) jouent un rôle fondamental dans la détermination des tendances de population de cette espèce et de nombreuses autres espèces », a souligné Richard Elliot, coprésident du Sous-comité de spécialistes des oiseaux. « Nous ne pourrions pas réussir sans eux. »

Le réchauffement du climat dans le Nord entraîne une arbustification de la toundra, ce qui rend l'habitat moins convenable pour ce hibou et vient s'ajouter aux effets des activités humaines auxquels l'espèce est confrontée dans son habitat plus au sud. Le Hibou des marais a été évalué comme étant « espèce menacée ».



Hibou des marais © Gordon Court

Au total, le COSEPAC a évalué le nombre suivant d'espèces sauvages : 5 oiseaux, 5 végétaux, 3 insectes, 3 reptiles, 3 mollusques, 2 requins, 2 lichens, 1 amphibien, 1 poisson d'eau douce et 1 mammifère. Pour obtenir des précisions au sujet de toutes les espèces sauvages évaluées lors de la réunion, veuillez consulter le site Web du COSEPAC (<https://www.cosewic.ca/index.php/fr/>). Pour en savoir davantage sur la façon dont le COSEPAC évalue les espèces et pour obtenir la liste complète des espèces sauvages canadiennes évaluées par le COSEPAC jusqu'en 2020, visitez la page Web : https://wildlife-species.canada.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files/species/EspeciesSauvagesCanadiennesEnPeril-2020.pdf

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC prévue sera tenue en novembre 2021.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public

sur le site Web du COSEPAC (<https://www.cosewic.ca/index.php/fr/>) et seront transmis à l'automne 2021 au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>)

Lors de sa plus récente réunion, le COSEPAC a évalué 26 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 7 espèces *en voie de disparition*, 9 espèces *menacées*, et 10 espèces *préoccupantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p>John Reynolds (Ph.D.) Président, COSEPAC</p> <p>Department of Biological Sciences Simon Fraser University Téléphone : 778-782-5636 Reynolds@sfu.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement et Changement climatique Canada 351, boul. St-Joseph, 16^e étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca</p> <p>www.cosepac.ca</p>
<p>Questions sur les amphibiens et reptiles (salamandre de Coeur d'Alène, scinque pentaligne commun, couleuvre à groin de L'Est):</p> <p>Tom Herman (Ph.D.) Acadia University Téléphone : 902-670-3535 tom.herman@acadiau.ca</p>	<p>Questions sur les arthropodes (cicindèle des galets, noctuelle d'Edwards, gomphe spéculaire):</p> <p>David McCorquodale (Ph.D.) Cape Breton University Téléphone : 902-574-1547 david_mccorquodale@cbu.ca</p>
<p>Questions sur les oiseaux (Pigeon à queue barrée, Hirondelle rustique, Buse rouilleuse, Mouette rosée, Hibou des marais) :</p> <p>Marcel Gahbauer (Ph.D.) Téléphone : 343-809-2757 marcel@migrationresearch.org</p>	<p>Questions sur les poissons d'eau douce (sucet de lac)</p> <p>Nicholas E. Mandrak (Ph.D.) University of Toronto Scarborough Téléphone : 416-208-2248 nicholas.mandrak@utoronto.ca</p>
<p>Questions sur les lichens (hétérodermie maritime, érioderme mou) :</p> <p>David H. S. Richardson (Ph.D.) Saint Mary's University Téléphone : 902-422-4979 david.richardson@smu.ca</p>	<p>Questions sur les poissons marins (milandre, requin blanc (population de l'Atlantique)) :</p> <p>Bruce Leaman (Ph.D.) Téléphone : 250-510-3625 bruce.leaman@outlook.com</p>

Questions sur les mollusques (pholade tronquée, petite oréohélice, mulette verruqueuse)

Dwayne Lepitzki (Ph.D.)
Téléphone : 403-762-0864
lepitzki@telusplanet.net

Questions sur les mammifères terrestres (renard véloce)

Stephen D. Petersen (Ph.D.)
Assiniboine Park Zoo
Téléphone : 204-927-6090
spetersen@assiniboinepark.ca

Questions sur les plantes (carmantine d'Amérique, dryoptéride côtière, chicot févier, hyménoxys herbacé, aster soyeux) :

Del Meidinger
Meidinger Ecological Consultants Ltd.
Téléphone : 250-881-1180
Téléphone : 778-977-1180
delmeidinger@gmail.com

Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :

Roger Gallant
Téléphone : 709-638-4343
rgallant@gallantenvironmental.com